

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL DE SAINTE-CERONNE-LES-MORTAGNE

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Le samedi 25 juin 2022 à 10h30 à la mairie

Membres présents (22)

Mesdames Françoise CHANTEPIE, Colette CHENET, Elizabeth DEZECACHE, Brigitte DUBOYS de LABARRE, Corinne LAMOURET, Martine LEROY, Raymonde LIZOT, Marguerite LULIN, Sophie MONTAGNE-CHAMBOLLE, Dominique RAGOT, Yolande RAGOT, Odile SIMOEN, Colette SIMOEN, Messieurs André BOURGOIN, René CHENET, Moïse HAMARD, Jacky METIVIER, Benoît MIGNOT, Nicolas MILET, Daniel SIMOEN, Marc SIMOEN, Alexandre TELINGE

Membres représentés (13 Pouvoirs)

Mesdames Renée de BOYSSON, Valérie de BOYSSON, Edith FORGUES, Dany GAUTIER, Christine GIROUX, Ghislaine KRENTNER, Messieurs Claude CHENEL, Pascal EVEN, Olivier JONQUET, Jean-Claude LENOIR, Claude REVERT, Jean-Jacques SOUPAULT, François THESMAR

Autres membres excusés

Mme Muriel HERAULT, M. Samuel HERAULT, M. Jean-Baptiste BALAY

Mme Brigitte de La Barre, présidente de l'ASPC, remercie les membres présents ou qui se sont fait représenter, permettant la tenue de cette Assemblée Générale. Elle rappelle la composition du bureau, inchangée depuis le renouvellement effectué en septembre 2021, lors de l'AG précédente : Françoise CHANTEPIE, Brigitte DUBOYS de LABARRE, Dany GAUTIER, Corinne LAMOURET, Martine LEROY, Sophie MONTAGNE-CHAMBOLLE, Dominique RAGOT, Isabelle TARTIER, Benoît MIGNOT, Daniel SIMOEN, Marc SIMOEN.

Rapport moral et perspectives à venir

Le nombre de membres cotisants était de 46 en 2021 (55 en 2020). Ils sont remerciés chaleureusement pour leurs dons et le soutien moral qu'ils signifient.

L'achèvement de la première tranche de travaux de l'église a été célébré le dimanche 18 juillet 2021.

Le bureau s'est réuni le 30 octobre et a entériné les nominations de Benoît Mignot secrétairetrésorier, Dominique Ragot, vice-présidente, ainsi que de Sophie Montagne-Chambolle et Corinne Lamouret dont les compétences respectives nous sont déjà précieuses.

Travaux

Le bureau a approuvé le versement de 11 000 € à la mairie en complément des subventions obtenues pour financer les travaux effectués.

Si le plus gros morceau a été réalisé, il reste encore beaucoup à faire.

La réfection du clocher est estimée à 150 000 €. Nous avons décidé de lancer avec la Fondation du Patrimoine une nouvelle souscription qui prendra le temps nécessaire. Avec votre accord, nous pourrons aussi participer à la réparation de la porte intérieure de l'église dont les gonds sont

descellés, à la rénovation du lavoir, à celle de la Bonne Sainte-Céronne, ainsi qu'au renforcement de la structure de la chapelle Saint-Marcel qui sont autant d'éléments importants du patrimoine de la commune.

Nous nous proposons aussi de financer la rénovation du chemin de croix offert par la famille Dangereux (dont M. Bourgouin est un descendant) à la fin du XIXème siècle.

Compte-tenu des subventions accordées par le conseil départemental (de 15% ou 20% des travaux), notre proposition est de participer à hauteur de 2 500 € pour le chemin de croix et de 1 500 € pour la porte intérieure de l'église.

Evénements / Manifestations

Notre volonté est maintenant que l'église s'ouvre encore plus souvent aux célébrations religieuses et à d'autres manifestations. Il y a eu 3 offices religieux en 2021, déjà 2 cette année. Le concert proposé le 20 mai dernier dans le cadre de « Pierres en lumière » a rencontré un vif succès. Un récital de clavecin y est aussi programmé par les « Musicales de Mortagne » le 9 juillet.

Le bureau a émis l'idée de pouvoir exposer à la mairie, dans une vitrine sécurisée, les divers objets et antiquités collectés sur les terres de la commune. Elle pourrait être visible sur rendez-vous ou pendant les journées du patrimoine. Lors de ces journées, Françoise Chantepie fera une visite commentée de l'église.

Le 17 juillet, nous serons mobilisés avec la mairie pour recevoir six personnes venant de Corneilhan.

Un logo pour l'association

Un logo a été réalisé par Marc Simoen. Il permettra de mieux identifier les apports de l'ASPC. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

L'activité de l'année 2021 a été équilibrée.

Objet	Montant
Assurances	138,45 €
Cotisation Fondation du patrimoine	55,00€
Travaux église	11 000,00 €
Affranchissements	104,00€
Denrées alimentaires (Pot)	20,00€
Total charges	11 317,45 €

PRODUITS		
Objet		Montant
Dons et cotisations		11 215,00 €
Ventes d'objets		20,00€
Intérêts Livret		18,48 €
	Total produits	11 253,48 €

Résultat Exercice	- 63,97€
-------------------	----------

Par ailleurs, des dons ont été effectués à la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la souscription qui était encore ouverte l'an passé pour un montant de 12 780 € (12 295,60 € nets de frais de gestion).

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses à propos des travaux envisagés

Dominique Ragot apporte quelques précisions :

- Pour la porte de l'église (montant estimé de 10 000 €), la DRAC subventionnerait les travaux à hauteur de 40% et nous demanderons aussi une participation au Conseil départemental.
- Il ne faut pas compter avoir de subvention pour la Bonne Sainte-Céronne et le lavoir.
- Pour la nouvelle souscription à la Fondation du Patrimoine, il est à noter que les frais de gestion seraient de 6% (et non plus 3%).

L. M